

[Text]

The Chairman: Of course.

Mr. MacIntosh: There is a provision in the bill to which we did not refer in our document, but it has to do with the substitution on the board of directors. As presently drafted, the bill provides that the public sector directors can send substitutes if approved by the Minister of Finance but not the private sector directors. We would have thought it should at least be the same in both cases, or that they should be excluded in the case of the public sector. To have alternates present in the case of the public sector has already been a problem, because there were many cases when the named members on the board were not present during discussions of the CDIC in the last few years. There was a high absentee rate of the directors. If it is feasible for the public sector directors not to be there, then why not the private sector's representatives having alternates?

Mr. de Jong: On that note, Mr. Chairman, I will be introducing an amendment striking out the ability of the public sector members to substitute and send alternates. I entirely agree with your point. I understand the Wyman report also made the same recommendations.

Mr. MacIntosh: Yes, it did, sir.

If I can just leave you with one last thought, we would be prepared to nominate a list of persons who might or might not be active bankers; they might be, but they might also be persons from outside our industry altogether, such as those who were mentioned by Mr. McInley. We believe the real test is competence, ability, integrity, market experience.

• 1625

Mr. Blenkarn: The salt of the industry.

The Chairman: Thank you very much, Mr. MacIntosh. Ms Sinclair, thank you for coming and bringing us your expertise.

We will now move to the Trust Companies Associations, Mr. Sommerville, Mr. Potter, and Mr. Inwood.

Mr. William Sommerville (Chairman, Trust Companies Association of Canada Inc.): Mr. Chairman, with me is the Senior Vice-President, Royal Trust, Mr. William Inwood, and Mr. William Potter, President of the Trust Companies Association.

I would like to thank you, Mr. Chairman, for inviting us to attend. I will ask Mr. Potter to make our report.

Mr. William Potter (President, Trust Companies Association of Canada Inc.): Mr. Chairman, members of the committee, we are glad to have this opportunity to appear before you today in support of our submission to the Minister of State for Finance on Bill C-86. In our letter accompanying the submission, we told the Minister that we subscribe to the overall aims

[Translation]

Le président: Je vous en prie.

M. MacIntosh: Il y a une disposition du projet de loi que nous ne mentionnons pas dans notre document mais qui nous intéresse, et elle a trait aux substituts au sein du conseil d'administration. De la façon dont le projet de loi est rédigé actuellement, il permet aux administrateurs du secteur public de se faire remplacer si leurs remplaçants sont approuvés par le ministre des Finances. Les administrateurs du secteur privé ne peuvent cependant pas faire la même chose. Nous aurions pensé que la même disposition aurait pu au moins s'appliquer aux deux groupes. Sinon, elle n'aurait pas dû être permise dans le cas du secteur public. La substitution des administrateurs du secteur public a déjà posé des problèmes dans le passé. Dans plusieurs cas, les administrateurs désignés ne se sont pas présentés pour les discussions concernant la SADC. Le taux d'absentéisme a été très élevé. Si on permet aux administrateurs du secteur public de ne pas se présenter, pourquoi ne pas prévoir également des substituts pour les représentants au secteur privé?

M. de Jong: À ce sujet, monsieur le président, j'entends proposer un amendement qui empêche les administrateurs du secteur public de se faire remplacer ou d'avoir des substituts. Je suis tout à fait d'accord sur la dernière observation. Si je comprends bien, c'était également une des recommandations du rapport Wyman.

M. MacIntosh: En effet.

Une brève observation pour terminer. Nous serions prêts à vous présenter une liste de personnes qui pourraient être des banquiers actifs ou non. Il pourrait également s'agir de personnes venant de l'extérieur de notre secteur, comme celles qu'a mentionnées M. McInley. Nous pensons que l'essentiel est d'avoir des personnes compétentes, aptes, intègres et expérimentées.

M. Blenkarn: À la base même de tout le secteur.

Le président: Merci beaucoup, monsieur MacIntosh. Merci également de votre apport, madame Sinclair.

Nous allons maintenant entendre M. Sommerville, M. Potter et M. Inwood, de l'Association des compagnies de fiducie.

M. William Sommerville (président du conseil, Association des compagnies de fiducie du Canada): Monsieur le président, m'accompagnent aujourd'hui le vice-président principal, Trust Royal, M. William Inwood, et le président de l'Association des compagnies de fiducie, M. William Potter.

Je vous remercie de nous avoir envoyé une invitation, monsieur le président. Je vais demander à M. Potter de faire l'exposé.

M. William Potter (président, Association des compagnies de fiducie du Canada): Monsieur le président, mesdames et messieurs, nous sommes heureux de pouvoir comparaître devant vous pour étayer notre mémoire à la ministre d'État aux Finances relativement au projet de loi C-86. Dans la lettre qui accompagnait notre mémoire, nous disions à la ministre